



512.0 – SST/MDV/CID

France - Rapport économique 2020

(version au 13.01.2021)

Table des matières

1	Problèmes et enjeux économiques	3
2	Accords économiques internationaux et régionaux	7
2.1	Politique, priorités du pays	7
2.2	Perspectives pour la Suisse	8
3	Commerce extérieur	11
3.1	Evolution et perspectives générales.....	11
3.1.2	Commerce de services.....	12
3.2	Commerce bilatéral.....	12
3.2.1	Commerce de marchandises bilatéral	13
3.2.2	Commerce de services bilatéral	13
4	Investissements directs	14
4.1	Evolution et perspectives générales.....	14
4.2	Investissements bilatéraux.....	14
5	Promotion commerciale, économique et touristique	15
5.1	Instruments de la promotion économique extérieure.....	15
5.2	Intérêt de la France pour la Suisse dans différents domaines	16
ANNEXES	17

0 Résumé – Executive Summary

Après deux années de croissance relativement modeste (+1.5% en 2019 et +1.8% en 2018), le PIB français a connu un fort recul en 2020 du fait de la pandémie de Covid-19. Le ralentissement économique, des avions et des trains à l'arrêt, des commerces et des restaurants fermés pendant plusieurs mois, et surtout aussi les difficultés à l'exportation: tout cela pourrait se traduire par un effondrement de l'économie française de l'ordre de 9,8% sur l'ensemble de l'année, soit la plus forte contraction du PIB depuis 1945, d'après l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE). La capacité de rebond post-Covid de l'économie française dépendra de la rapidité du rattrapage de la demande intérieure et de la résilience des principaux partenaires commerciaux, estime le Ministère de l'Economie, des Finances et de la Relance. Le secteur de l'hôtellerie-restauration mettra des mois, voire des années avant de retrouver ses couleurs d'avant-crise.

Allocations de chômage partiel, prêts garantis par l'Etat, exonérations fiscales, fonds de solidarité pour les PME: la France a mis sur la table plus de 460 milliards EUR à ce jour, soit près de 20% de la richesse nationale, pour atténuer les conséquences négatives de cette crise sanitaire, avec pour objectif principal, clairement avoué, de sauvegarder un maximum d'emplois.

Ces dépenses extraordinaires entraînent l'augmentation rapide d'une dette publique déjà très élevée. Le niveau de la dette par rapport au PIB pourrait ainsi passer de 98.1%, fin 2019, à près de 120%, fin 2020. Le projet de loi de finances, adopté par le Parlement en décembre 2020, table sur un endettement à hauteur de 122.4% du PIB pour 2021.

En 2019, la France était le 5^{ème} partenaire commercial de la Suisse, derrière l'Allemagne, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Italie, avec une part au commerce extérieur suisse de 6.5%. Les réformes engagées par le gouvernement pour améliorer le climat d'affaires en France a eu un impact positif sur le volume d'investissements suisses. En 2019, la Suisse était le 4^{ème} investisseur en France (91.9 Mrd EUR) après le Luxembourg, les Pays-Bas et le Royaume-Uni. En termes d'investissements ultimes, elle s'est même placée 2^{ème}, avec 82.3 Mrd EUR (2018). Pour la Suisse, la France figurait au 4^{ème} rang des investisseurs étrangers. Les entreprises suisses emploient plus de 265'000 personnes en France et à l'inverse les entreprises françaises en emploient 77'000 en Suisse.

La France et la Suisse entretiennent des échanges intenses, à tous les niveaux et dans des domaines très variés. La mise en service le 15 décembre 2019 du Léman express - le plus grand réseau ferroviaire transfrontalier d'Europe - en est une nouvelle illustration. Cette infrastructure de transports contribuera sans aucun doute à renforcer l'économie des deux côtés de la frontière.

Tout comme la Suisse, la France soutient des positions en faveur d'un multilatéralisme fort et plaide pour une réforme de l'OMC. Dans les négociations de libre-échange menées au niveau de l'UE, la France s'engage en faveur d'un résultat équilibré, incluant les principes de l'Accord de Paris sur le climat. Elle plaide pour l'introduction de taxes sur les géants du numérique (taxe GAFA) et sur les émissions de gaz à effet de serre (taxe carbone) sans plus tarder au niveau international.

1 Problèmes et enjeux économiques

Alors que les conditions semblaient données, début 2020, pour que s'enclenche un mouvement de reprise plutôt durable en France, la crise sanitaire a complètement changé la donne. Après trois années de croissance modérée (2019: 1,5%, 2018: 1,8%, 2017: 2,3%), l'économie française a perdu en 2020 près de 10% à cause des effets désastreux de la pandémie de Covid-19. Déjà affaiblie en 2019 par le mouvement des gilets jaunes et par les débrayages sur fond de contestation de la réforme des retraites, l'activité économique a été fortement entravée par les mesures contre la pandémie. Deux périodes de confinement; des commerces fermés durant de longues semaines; des bars et restaurants interdits d'accueillir leur clientèle pendant pratiquement six mois de l'année; une situation difficile aussi sur les marchés d'exportation: le recul du PIB pourrait s'élever à 9,8% sur l'ensemble de l'année, soit la plus forte contraction depuis 1945, d'après les estimations de l'Institut national de la statistique et des études économiques (INSEE).

L'impératif de lutter contre les contaminations au Covid-19 a amené les autorités françaises à adopter des mesures sanitaires parmi les plus strictes en Europe. En contrepartie, il n'était pas question pour le gouvernement de lésiner sur les moyens pour atténuer les effets économiques de la crise. Le budget 2020 de l'Etat, révisé plusieurs fois à la hausse, a finalement porté le soutien de l'Etat à l'économie en lien avec la crise sanitaire à 154 milliards EUR. Ce budget englobait des aides au secteur automobile, au tourisme et aux nouvelles technologies. Il entérinait la suppression de 3 milliards EUR de charges sociales. Il réévaluait le coût du chômage partiel à 31 milliards EUR et celui des aides au titre du fonds de soutien aux indépendants à 8 milliards EUR. En y ajoutant les prêts garantis par l'Etat, la France a ainsi mis à ce jour plus de 460 milliards d'euros sur la table, soit près de 20% de la richesse nationale.

Politique du «quoi qu'il en coûte»

Ces dépenses extraordinaires ont pour effet une détérioration rapide des finances publiques. Le déficit public, déjà très élevé en 2019 (3% du PIB) devrait dépasser la marque de 11% du PIB sur l'ensemble de 2020, selon le gouvernement. Quant à la dette publique, elle devrait avoisiner les 120% du PIB à fin 2020, contre 98,1% une année auparavant. Le projet de loi de finances, adopté par le Parlement en décembre 2020, table pour 2021 sur un endettement à hauteur de 122,4%. Cette politique du «quoi qu'il en coûte», le président Macron l'assume pleinement, comme il l'a encore rappelé lors de son allocution télévisée de présentation des vœux pour la nouvelle année, le soir du 31 décembre 2020.

Différentes pistes sont à l'examen pour faire face aux problèmes de trésorerie de l'Etat. Le gouvernement envisage ainsi de cantonner 150 milliards d'euros de dette dans un véhicule qui pourrait être la Caisse d'amortissement de la dette sociale, avec un plan d'amortissement sur 20 ans. Le gouvernement mise en outre sur de nouvelles recettes à moyen terme, en particulier sur l'imposition des services en ligne (taxe GAFA) et des émissions à effet de serre (taxe carbone). En 2020, les taux d'intérêts extrêmement bas voire négatifs ont permis à l'Etat de s'endetter à moindre frais, puisque le coût de la dette a même diminué globalement par moments. Mais la situation pourrait se détériorer rapidement et le gouvernement n'a pratiquement aucune marge de manœuvre pour augmenter une fiscalité qui figure déjà parmi les plus élevées en Europe.

Lourde fiscalité

Bien que le gouvernement soit parvenu à amorcer une nouvelle baisse des prélèvements obligatoires en 2019 (-1% de PIB), la France se distingue en effet comme faisant partie des pays européens dont le taux de prélèvement obligatoire est le plus élevé (44,1% du PIB). Le taux de marge des entreprises en France (33,4%) est toujours inférieur à celui de ses voisins européens, en raison notamment d'une fiscalité plus lourde, même si la rentabilité des entreprises est en progression par rapport à 2018 (+31,2%).

Les actions du gouvernement pour réduire le déficit public s'est traduit en 2019 par le lancement d'une réforme des systèmes de retraites et d'assurance-chômage. Toutefois, comme par le passé, ces réformes ne peuvent pas être lancées sur une base consensuelle, ralentissant fortement les ambitions du gouvernement.

Des réformes en profondeur sont également attendues pour permettre une plus grande décentralisation des services de l'Etat, accompagnée d'une réduction du nombre de fonctionnaires d'ici la fin du quinquennat. Avec 91 emplois publics pour 1'000 habitants, la France figure parmi les pays européens qui comptent le plus grand nombre d'agents de la fonction publique. Seuls les pays scandinaves en dénombrent davantage, rapportés à leur population. L'enjeu, pour le Président français, reste donc de démontrer qu'il peut tenir sa promesse de «transformer la France» sans provoquer un soulèvement généralisé.

Risque d'une explosion du nombre de faillites

L'enjeu majeur pour le gouvernement ces prochains mois sera de contenir le chômage. Au 3^e trimestre 2020, le taux de chômage a grimpé à 9%¹, contre 7,9% en début d'année. Bon nombre d'entreprises, maintenues en vie grâce aux crédits-relais de l'Etat et aux allocations de chômage partiel pour leurs employés, pourraient définitivement cesser leur activité en 2021. Si le nombre de faillites était même en recul en 2020 par rapport à 2019, il pourrait en effet exploser en 2021 lorsque les banques, l'Etat et les Unions de recouvrement des cotisations de sécurité sociale et d'allocations familiales (URSSAF) demanderont à nouveau aux entreprises de payer leurs dus.

Cette évolution viendrait anéantir les résultats de l'embellie constatée en 2019. Cette année-là, la France a bénéficié d'un nombre record de créations d'entreprises avec 815'000 nouvelles sociétés (+18%), notamment dans l'industrie et les services. Ces chiffres encourageants corroboraient avec les réformes engagées depuis le début de quinquennat pour accroître la flexibilité du marché du travail, alléger la fiscalité des entreprises et favoriser l'essor des TPE/PME grâce à la nouvelle loi PACTE².

Phénomène de sur-épargne

En faisant abstraction de la conjoncture mondiale, la reprise de l'économie française dépendra principalement de trois facteurs: la consommation des ménages, l'investissement et l'impact du plan de relance du gouvernement à hauteur de 100 milliards EUR. En 2020, le pays a connu un phénomène de sur-épargne. D'après la Banque de France, les ménages ont épargné plus de 55 milliards d'euros durant les seuls mois du premier confinement, au printemps 2020. Sur l'ensemble de l'année, la totalité de l'épargne française a atteint le chiffre record de 130 milliards EUR, selon la Banque de France. Cette manne financière sera déterminante pour la relance de la demande intérieure, principal moteur de la croissance française. L'inflation très faible (+0.5% en 2020, contre +1.3% en 2019), favorisé par l'abattement des prix de l'énergie, pourrait jouer un rôle positif à cet égard.

Quant aux investissements, il est difficile de prédire leur tenue ces prochains mois. Un effet de rattrapage pourrait intervenir dans le domaine de la construction, partiellement à l'arrêt durant le confinement. L'investissement productif, en particulier, restera affecté par une forte incertitude sur les marchés et par le recul de l'activité tant sur le plan national qu'international.

¹ Taux de chômage selon l'INSEE. Le FMI estime ce même taux à 8,9% pour 2020 et prédit 10,2% pour 2021.

² Le Plan d'action pour la croissance et la transformation des entreprises (PACTE) vise à lever les obstacles à la croissance des entreprises, de leur création jusqu'à leur transmission, en passant par leur financement. La loi PACTE a été promulguée le 22 mai 2019.

Plan de relance à hauteur de 100 milliards EUR

Le gouvernement compte enfin sur son plan de relance de 100 milliards EUR, dont 40% seront financés par l'UE, pour atténuer les conséquences désastreuses de la pandémie au niveau économique et social.

Ce plan de relance comporte un volet écologique (rénovation thermique des bâtiments, décarbonisation de l'industrie et des transports), un volet compétitivité (baisse des impôts de production, recherche et formation) et un volet cohésion (revalorisation des métiers de la santé, promotion de l'apprentissage). Sur la période 2020-2022, pas moins de 35 milliards EUR sont prévus pour l'industrie. Outre la décarbonisation, les objectifs sont la (re)localisation d'activités stratégiques critiques, la modernisation de l'appareil productif et l'encouragement de la recherche et du développement. Le gouvernement a présenté en septembre 2020 des programmes d'investissement d'avenir qui s'appuient sur les projets importants d'intérêt commun (PIIEC), définis par l'UE, avec notamment un plan hydrogène de 7 milliards EUR, de nouvelles alliances industrielles dans le domaine des batteries électriques (projet PSA/Total de Gigafactory dans la région Hauts-de-France) ainsi que des projets pour relancer la production de puces électroniques et de semi-conducteurs. La France mise sur la relance de ses filières automobile (véhicules électriques) et aéronautique (premier avion à hydrogène d'ici 2035).

Cette relance doit permettre de contrecarrer le phénomène de désindustrialisation rapide observé en France ces dernières décennies. Le secteur industriel ne pèse plus que 10% dans le PIB, ce qui fait de la France le pays le plus désindustrialisé de l'UE, après la Grèce. Dans ce contexte, la France plaide aussi en faveur d'un contrôle accru des investissements étrangers, pour favoriser l'essor de champions européens dans des secteurs stratégiques et mieux les défendre vis-à-vis d'une concurrence jugée déloyale, de Chine notamment.

Le gouvernement poursuivra en même temps sa stratégie de promotion de l'attractivité de la France. C'est là un des chevaux de bataille du Président Macron. Fin 2019, la France prenait la 1^{ère} place européenne pour l'accueil d'investissements internationaux en enregistrant 1'197 projets d'implantations étrangères sur son territoire (+17% par rapport à 2018), partiellement au bénéfice d'un «effet Brexit».

Industrie pharmaceutique

L'industrie pharmaceutique française réalise un chiffre d'affaires de plus de 56 milliards EUR et présente un surplus commercial extérieur de plus de 7 milliards EUR. C'est un secteur important de l'économie française qui emploie un total de près de 100'000 personnes, dont 20'000 uniquement en recherche et développement.

La taille du marché, ainsi que le système de santé universel français rend le pays particulièrement attractif aux entreprises pharmaceutiques. En plus de nombreux acteurs internationaux installés sur sol français, le groupe Sanofi se démarque comme le plus grand, suivi d'autres laboratoires de taille moyenne tels que Virbac ou encore Ipsen.

L'action du gouvernement Macron et son agenda de réforme soutenu sont perçus positivement par l'industrie et la recherche. Les entreprises pharmaceutiques, y compris suisses, relèvent néanmoins plusieurs difficultés en ce sens que l'Etat français est leur interlocuteur et payeur unique ce qui met le gouvernement en position de force lors de négociations de tarifs. Par conséquent, elles sont souvent longues et difficiles. Les prix négociés sont confinés à l'enveloppe budgétaire que le Ministère de l'Economie accorde chaque année à la sécurité sociale ce qui bride la croissance de l'industrie. En outre, la France présente le taux d'imposition global le plus élevé pour le secteur pharmaceutique, selon une étude de PWC commandée par les acteurs de la branche. La France compte notamment une dizaine de taxes sectorielles.

Energie et environnement

L'urgence climatique reste l'une des grandes priorités du quinquennat du Président Macron. Avec l'adoption de la loi énergie-climat en novembre 2019, la France s'est fixé des objectifs ambitieux au regard de sa politique climatique et énergétique. D'ici 2030, le mix énergétique français devra atteindre 33% d'énergies renouvelables. En parallèle, la loi énergie-climat prévoit de réduire de 40% la consommation française d'énergie fossile – par rapport à 2012 – d'ici à 2030, contre 30% auparavant. D'autres mesures, plus sectorielles, encouragent par exemple le développement de la filière hydrogène et des rénovations énergétiques pour le bâtiment.

Le taux d'indépendance énergétique de la France se chiffrait à 54,7% en 2019, en diminution de 0,7 points par rapport à 2018. Il en découle des importations importantes qui pèsent sur la balance commerciale nationale. La production d'électricité au niveau national reposait à 70,6% sur l'énergie nucléaire, d'ici 2035, la part du nucléaire devra être ramené à 50%. Pour y parvenir, 14 réacteurs nucléaires seront mis progressivement à l'arrêt, les premiers étant ceux de la centrale de Fessenheim en février et juin 2020.

La France maintient son intention de proposer l'instauration d'un prix plancher (fixé à 30 EUR/tCO₂) pour le CO₂ en Europe. Cette proposition ne s'est toutefois pas encore soldée par des décisions facilitant son application au niveau européen. Cette mesure soulagerait l'hydro-électricité suisse, qui souffre des prix de gros très bas en Europe, imputables principalement à une production d'électricité à partir de charbon et au prix très bas du carbone.

Agriculture

La France est le 1^{er} producteur agricole en valeur de l'UE devant l'Allemagne, comptabilisant 71 milliards d'euros de production agricole en 2019, soit 17% de la production agricole totale au niveau européen. La France est le premier bénéficiaire des fonds européens dédiés à la PAC, comptabilisant 9,1 milliards EUR (courants) de crédits européens par an sur la période 2014/2020, dont 1,4 milliard consacrés au développement rural (second pilier de la PAC).

Le nombre d'exploitations agricoles diminue à un rythme modéré de -1.9% par an depuis 2010, atteignant 440'000 unités en 2016. Avec l'agrandissement des exploitations et le développement des formes sociétaires, le recours à l'emploi salarié est de plus en plus fréquent. En 2016, la superficie moyenne des exploitations agricoles en France était de 63 hectares, soit 7 de plus qu'en 2010.

La France est le leader mondial de la production viticole. Le pays compte 76'000 exploitations viticoles, soit 25% du vignoble européen pour une superficie de 803'000 hectares et une production de 41,4 millions d'hectolitres. Le pays est également le premier producteur de céréales de l'UE et le deuxième producteur de lait. Son cheptel bovin de 18,9 millions de tête de bétail en 2019 est le plus important de l'UE.

L'agroalimentaire est le premier secteur industriel du pays. En 2018, il regroupait 17'647 entreprises, dont 77% de très petites entreprises (TPE) et 21% de petites et moyennes entreprises (PME), réalisant un chiffre d'affaires de 180 milliards EUR. L'agroalimentaire emploie 427'213 personnes en France et figure au premier rang en termes d'investissements industriels. L'agriculture connectée et durable, la robotisation, la food tech et les biotechnologies sont les grandes tendances actuelles en matière d'innovation.

En 2019, la France était le sixième exportateur mondial de produits agricoles et agroalimentaire, pour une valeur totale de 64 milliards EUR. Une position en net recul par rapport à 2005 où la France se classait encore troisième. Cette régression s'explique notamment par l'émergence de nouveaux acteurs (Brésil, Inde, Chine, Vietnam et Indonésie) mais également par le développement marqué des filières agricoles et agroalimentaires dans des pays européens tels la Pologne, l'Allemagne et les Pays-Bas, qui prennent des parts de marché de plus en plus importantes à la France.

Au niveau national, le secteur agricole et agroalimentaire forme le troisième excédent sectoriel, derrière l'aéronautique (y.c. le spatial) et la chimie (parfum-cosmétique). Il représente 13% du total des exportations françaises de marchandises. Les importations, quant à elle, couvrent une part de plus en plus importante de l'alimentation des Français (+87% par rapport à 2000), avec par exemple près d'un fruit et légume sur deux consommé provenant de l'étranger.

2 Accords économiques internationaux et régionaux

2.1 Politique, priorités du pays

Au niveau international, la France fait partie du G7 et du G20. Elle est membre de l'OMC, du FMI, de la Banque Mondiale, de l'OCDE, de la BRI (Banque des règlements internationaux) et du FSB (*Financial Stability Board*). Sur le plan européen, le pays est membre fondateur de l'UE, de la BERD (Banque européenne pour la reconstruction et le développement) et de la BEI (Banque européenne d'investissement).

La France soutient des positions en faveur d'un multilatéralisme fort et du libre-échange. Le Président Macron a appelé de ses vœux une ambitieuse refonte du multilatéralisme et une modernisation de l'OMC afin de l'adapter aux besoins du 21^e siècle. La France - à l'instar de l'UE - considère qu'une modernisation de l'OMC sera la clé à la sortie de la guerre commerciale actuelle.

G7 et G20

La France a assuré la présidence du G7 en 2019. Le sommet de Biarritz, qui s'est tenu du 24 au 26 août 2019, a constitué un moment fort de soutien au multilatéralisme, avec pour priorité la réduction des inégalités et la dimension sociale de la mondialisation. Les principaux thèmes soutenus par la France dans le cadre du G7 sont :

- l'action pour la paix, contre les menaces sécuritaires et le terrorisme;
- la promotion de politiques commerciales, fiscales et de développement plus équitables;
- la lutte contre les inégalités de destin;
- la réduction des inégalités environnementales;
- un partenariat renouvelé du G7 avec l'Afrique;
- l'adaptation de nos sociétés aux défis de la transformation numérique.

La France prône un capitalisme générant moins d'inégalités (entre pays, entre couches de la société, entre entreprises et entre femmes et hommes). D'abord en militant pour plus de justice fiscale. Ensuite, en instaurant un impôt minimum pour les grandes entreprises au niveau mondial. Bien que la France salue la dynamique générée par le G20 en faveur du renforcement de la résilience de l'économie mondiale et de la capacité collective de réaction aux événements d'actualité, le Président Macron s'interroge sur l'utilité du forum du G20 pour traiter de la question climatique et suggère que l'enceinte onusienne pourrait être plus adaptée.

Taxation des géants du numérique (taxe GAFA)

La taxation des géants du numérique est une priorité du gouvernement français. Désireuse d'aller de l'avant, la France a décidé de faire cavalier seul et de ne pas attendre le feu vert de Bruxelles. C'est ainsi qu'en juillet 2019, l'Assemblée nationale a adopté un projet de loi qui prévoit l'introduction rétroactive à partir du 1^{er} janvier 2019 d'une taxe de 3% sur les revenus des sociétés réalisant un chiffre d'affaires sur leurs activités numériques d'au moins 750 millions d'euros au niveau mondial et de plus de 25 millions d'euros sur le sol français.

Le ton est immédiatement monté avec les Etats-Unis qui s'estiment seuls en droit de taxer les entreprises américaines et qui ont bloqué tout accord dans le cadre de l'OCDE sous la présidence Trump. Face à cette impasse, la France a reconduit sa taxe GAFA en 2020. La vingtaine d'entreprises concernée a été taxée à hauteur de 405 millions EUR, un chiffre en hausse par

rapport aux 277 millions prélevés en 2019. La France espère qu'une solution pourra être trouvée au niveau européen en 2021. Pour l'heure, le Conseil ECOFIN attend des signaux positifs de la nouvelle administration Biden.

Accords de libre-échange

A défaut de traité transatlantique TTIP, la France est impliquée, via les instances européennes, dans des **négociations commerciales avec les Etats-Unis**. Elle s'était pourtant opposée à l'ouverture de ces discussions, du fait que le Président Macron ne souhaite pas signer un accord commercial avec tout pays qui n'est pas signataire de l'Accord de Paris sur le climat.

Conclu le 30 octobre 2016, l'accord économique et commercial global (**AECG/CETA**) entre l'UE et le Canada a été approuvé par le Parlement européen le 15 février 2017. En France, le CETA a été ratifié le 23 juillet 2019 dans un climat tendu, notamment du fait de l'opposition de certains milieux agricoles et écologistes.

Concernant l'accord de libre-échange conclu le 28 juin 2019 par l'UE avec les pays du **MERCOSUR**, la France n'a cessé de plaider en faveur d'un résultat équilibré incluant les principes de l'Accord de Paris. En août 2019, la France, rejointe par l'Irlande et le Luxembourg, a décidé de geler le processus de ratification en raison de la position ambiguë, respectivement de l'inaction du gouvernement brésilien face aux feux de forêt menaçant l'Amazonie. Cette opposition a été confirmée par le Premier ministre Jean Castex en septembre 2020.

Hub financier

Une autre priorité du gouvernement français consiste à positionner Paris en tant que hub financier d'envergure de la zone Euro après le Brexit. Plus de 800'000 personnes sont employées par ce secteur en France, dont 330'000 dans la région parisienne. Pour améliorer l'attractivité de la France, les autorités ne ménagent pas leurs efforts et elles ont lancé des réformes prioritaires qui visent à, entre autres, réduire les charges sociales et le coût du travail sur la place de Paris et à en augmenter la compétitivité, via notamment les ordonnances réformant le code du travail et une série de mesures fiscales, dont l'introduction d'un régime spécial pour les «impatriés».

Conséquence du Brexit, diverses banques ont commencé à déplacer des capitaux de Londres vers Paris. Le Gouverneur de la Banque de France, François Villeroy de Galhau, a estimé à au moins 150 milliards EUR les actifs relocalisés en France en 2020. Il s'agirait d'argent détenu par des entreprises françaises dans des succursales britanniques, mais aussi par des Britanniques qui souhaitent continuer à investir en France. De plus, une trentaine de sociétés d'investissement ont fait une demande d'agrément en France. Leurs dossiers sont actuellement examinés par le régulateur. Tout comme Francfort, Paris espère récupérer une partie des activités européennes opérées à Londres par des sociétés américaines ou asiatiques. La taille du marché français lui procure un atout important. Le 26 novembre 2020, la banque américaine Goldman Sachs a ainsi annoncé son intention de lancer à Paris une plateforme de courtage d'actions, en plus de celle qu'elle gère à Londres.

2.2 Perspectives pour la Suisse

L'**image dominante de la place financière suisse** dans les médias français est celle d'une place financière forte qui peine encore à se défaire de la réputation qui s'est forgée au fil des années de favoriser la fraude fiscale et d'attirer l'argent provenant d'activités criminelles. La large couverture médiatique du verdict rendu le 20 février 2019 par le tribunal correctionnel de Paris, condamnant la banque UBS à une amende record de 3,7 milliards de EUR, n'a pas non plus contribué à parfaire la réputation de la place financière suisse dans une partie de l'opinion publique française. Il faut cependant noter que plus de 40'000 contribuables français se sont mis en règle avant l'instauration de l'échange automatique d'informations entre la Suisse et la France, prévu par la norme commune de l'OCDE, à partir de 2018.

Pour autant, la valeur refuge de la place financière suisse demeure importante aux yeux des Français. Celle-ci est choisie tant grâce à des facteurs externes (modifications fiscales, incertitudes sur l'avenir de l'euro et l'évolution des finances publiques en France) qu'à ses qualités intrinsèques reconnues (solidité du franc, stabilité politique, compétences et savoir-faire). La place financière suisse demeure ainsi compétitive pour les capitaux français. Selon l'hebdomadaire économique *Bilan*, parmi les 300 personnes les plus riches vivant en Suisse, 54 sont de nationalité française.

Dans les discussions sur l'ouverture des marchés et sur le rôle du multilatéralisme (par ex. au sein du G20), les positions françaises sont relativement proches de celle de la Suisse.

Assistance administrative en matière fiscale

Grâce à l'échange automatique de renseignements mis en place en 2017, les relations franco-suisse en matière fiscale se sont considérablement améliorées ces dernières années. Certaines difficultés d'application sont apparues en 2017 en matière d'assistance administrative fiscale. La France a formulé une demande de renseignements concernant près de 40'000 contribuables détenant vraisemblablement un compte auprès de la banque UBS AG, ceci en vue de vérifier le respect de leurs obligations déclaratives au regard du droit fiscal français. Le Tribunal fédéral a rendu le 26 juillet 2019 un arrêt sur une demande d'assistance administrative adressée par la France à la Suisse. Il a admis le recours que l'Administration fédérale des contributions avait déposé contre une décision prise le 30 juillet 2018 par le Tribunal administratif fédéral et a approuvé, ce faisant, la transmission de données de clients d'UBS à la France.

Dialogues économique et financier

Depuis 2010, le SIF et le SECO entretiennent un **dialogue économique et financier** annuel avec le Ministère de l'Economie, respectivement la Direction Générale du Trésor français. Les discussions couvrent des thèmes horizontaux d'intérêt commun (p.ex. les questions liées au G20, la régulation financière internationale, les thèmes d'actualité débattus au sein des organisations internationales, la situation économique en Europe et au niveau national, les relations économiques bilatérales, etc.). A partir de 2020, le dialogue a été divisé en deux volets. Le dialogue économique a pris place en février à Paris entre les représentants du Ministère de l'économie et le seco. Il a permis un tour d'horizon des thèmes d'actualité dans les relations bilatérales et sur les questions économiques multilatérales. Le dialogue financier entre la Direction Générale du Trésor et le SIF n'a pas pu avoir lieu en 2020 à cause de la crise sanitaire et a dû être reporté.

Imposition des rémunérations des travailleurs frontaliers

Des discussions sont en cours au sujet de la fiabilisation des compensations prévues par l'accord du 11 avril 1983 entre la France et la Suisse sur l'imposition des rémunérations des travailleurs frontaliers.

Reconnaissance des poinçons

Le 19 juin 2018 un nouvel accord qui étend la reconnaissance mutuelle des poinçons aux ouvrages multi-métaux, jusqu'alors limitée aux ouvrages en métaux précieux, a été signé. Répondant aux besoins des industries françaises et suisses concernées, il devrait permettre de faciliter les échanges bilatéraux entre les deux pays. La procédure de ratification est en cours en France et devrait normalement se conclure en automne 2020.

Transports

Les relations bilatérales dans le domaine des transports terrestres sont institutionnalisées par la Convention bilatérale de 1999 sur le raccordement de la Suisse au réseau ferré français. Celle-ci a permis d'instituer le Comité de pilotage franco-suisse (COPIL) ainsi qu'un comité

technique (COTEC), pour œuvrer à raccordement optimal du réseau ferroviaire suisse à son pendant français.

D'importants projets ont été réalisés ces dernières années. La ligne Bienne-Delle-Belfort a été inaugurée fin 2018; elle permet d'établir une connexion avec la ligne à grande vitesse Rhin-Rhône. Le réseau régional Léman Express reliant Genève Cornavin-Eaux-Vives-Annemasse (CEVA) a été mis en fonction comme prévu le 15 décembre 2019. Le projet de raccordement de l'EuroAirport de Bâle-Mulhouse-Fribourg-en-Brisgau (EAP) au réseau ferroviaire est en préparation.

La France ayant dénoncé en juin 2019 l'accord franco-suisse sur l'exploitation de la ligne ferroviaire dite du Tonkin, reliant Thonon au Bouveret au sud du Léman, des études sont menées en vue de la conclusion d'un nouvel accord. L'extension de l'offre ferroviaire en région lémanique, à savoir le futur RER franco-valdo-genevois est un enjeu majeur de mobilité à l'échelle du bassin circum-lémanique. Les lignes de navigation sur le Lac Léman sont quant à elles fortement utilisées par les frontaliers français. Ces liaisons lacustres entre le canton de Vaud et la France vont encore se développer ces prochaines années avec la mise en service de deux nouveaux bateaux en 2022 et 2023. La cadence aux heures de pointe passera alors de 80 à 45 minutes.

S'agissant des lignes TGV, la compagnie Lyria a décidé de mettre fin en décembre 2019 à la liaison entre Berne et Paris, via Frasnay. A cela est venu s'ajouter la suppression d'une liaison quotidienne entre Paris et Lausanne, via Vallorbe, avec l'engagement toutefois d'augmenter les cadences quotidiennes entre Genève et Paris. Dès le printemps 2020, la crise sanitaire a conduit à une baisse généralisée de l'offre.

Du côté français, la réforme pour un nouveau pacte ferroviaire promulguée le 27 juin 2018 et applicable depuis le 1^{er} janvier 2020 a inscrit l'ouverture à la concurrence comme un des piliers de la transformation pour un meilleur service public ferroviaire. Cette ouverture est susceptible d'offrir des opportunités à des opérateurs suisses. Le plan de relance du gouvernement entend par ailleurs consacrer quelque 4.7 milliards EUR à la relance du ferroviaire en France, en particulier pour le matériel roulant destiné au fret, l'infrastructure et de nouvelles compositions de trains de nuit.

Pharma

L'industrie pharmaceutique est le secteur du commerce bilatéral franco-suisse présentant le plus grand volume. Il représente 25% des exportations et 9% des importations avec la France, ce qui fait de la Suisse le 2^e fournisseur et le 6^e client de la France en médicaments.

L'industrie pharmaceutique française est un partenaire de premier plan pour la Suisse. Bien que la Suisse soit très compétitive dans le domaine, notre industrie pharmaceutique a besoin d'un écosystème européen fort pour pouvoir tenir tête à la concurrence des grands groupes internationaux.

De nombreuses entreprises suisses sont actives sur le territoire français. On y retrouve les deux géants Roche et Novartis mais aussi des entreprises de taille moyenne telles que Lonza, Ferring ou encore Vifor Pharma. Novartis avec près de 5'000 collaborateurs est de loin l'entreprise la plus active sur le territoire français, suivie de Roche qui en compte un peu plus de 1'600. Le chiffre d'affaires de Novartis France était de plus de 2,5 milliards EUR en 2018, et de plus de 1,4 milliard EUR pour Roche.

Energie - Environnement

Au niveau européen, la France était en 2019 au premier rang des exportations d'électricité avec un solde exportateur net de 55,7 TWh avec ses pays voisins. En 2019, elle a exporté

19,3 TWh d'électricité vers la Suisse, son premier client du point de vue des échanges contractuels³. La Suisse joue un rôle essentiel pour le système d'approvisionnement électrique européen et contribue régulièrement à réduire le déficit électrique de la France en hiver. L'aboutissement d'un accord sur l'électricité entre la Suisse et l'UE dépend essentiellement de la conclusion de l'accord institutionnel chapeautant les accords d'accès au marché.

Le 1er janvier 2020, la Suisse est devenue le premier pays à coupler avec succès son système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre avec celui de l'UE (SEQE-UE), un signal positif pour l'avenir des relations Suisse-UE dans le domaine de l'énergie.

La production d'électricité au niveau national reposait à 70,6% sur l'énergie nucléaire en 2019. D'ici 2035, cette part du nucléaire devra être ramenée à 50%. Pour y parvenir, 14 réacteurs nucléaires seront mis progressivement à l'arrêt, les premiers étant ceux de la centrale de Fessenheim en février et juin 2020. Les entreprises suisses touchées par la fermeture de la centrale de Fessenheim (Alpiq, Axpo et BKW) sont ensemble actionnaires à hauteur de 15%. Ces dernières sont en négociation avec l'Etat français quant à l'indemnisation qu'elles peuvent espérer obtenir dans le cadre de cette fermeture. Décrié à la suite de l'accident de Fukushima en 2011, le nucléaire compte à nouveau des appuis politiques solides en France, jusqu'à l'Elysée qui met en avant ses avantages sous l'angle de la protection du climat.

Agriculture

La Suisse est considérée par le Ministère de l'agriculture français comme un pays prioritaire en raison de l'importance des échanges commerciaux. Hors-UE, la Suisse était en 2019 le 3^e client de la France dans le secteur agricole et agroalimentaire, derrière les Etats-Unis et la Chine. En 2019, 1'450 millions EUR de produits agricoles et agroalimentaires français, principalement des vins, spiritueux, produits laitiers et de boulangerie ont été importés en Suisse.

La part des exportations de produits agroalimentaires suisses à destination de la France augmente sans interruption depuis dix ans. Ainsi, la Suisse est devenue en 2019 le 7^e fournisseur de la France dans le secteur agricole et agroalimentaire pour un total de 990 millions EUR de marchandises exportées. La Suisse exporte principalement vers la France du café, des préparations à base de céréales et des limonades (produits énergétiques).

3 Commerce extérieur

3.1 Evolution et perspectives générales

Selon les statistiques du commerce mondial (2019)⁴, la France se place au 7^e rang des exportations de marchandises, avec une part au niveau global de 3,0%, tandis qu'elle se positionne à la 6^e place en ce qui concerne les importations (part de 3,4%).

Ces dernières années, la France est parvenue à réduire quelque peu le déficit de sa balance commerciale. En 2019, ce dernier est passé à 58,9 milliards EUR, contre 62,8 milliards EUR l'année précédente. Le déficit commercial de la France ne doit cependant pas cacher des résultats par ailleurs encourageants: cela fait 15 ans que la France n'avait pas eu autant d'entreprises exportatrices, elles sont désormais 129'000.

Pour soutenir les entreprises confrontées à d'importants problèmes de débouchés en lien avec la crise sanitaire, le gouvernement français a octroyé des garanties de paiement de 2 milliards EUR au titre des assurances-crédit à l'export.

³ Bilan électrique 2019, RTE

⁴ World Trade statistical Review, p.100

3.1.1 Commerce de marchandises

En 2019, la croissance des exportations françaises a ralenti (+3,3% de croissance après +3,9% en 2018) et celle des importations encore davantage (+2,2% en 2019 après +4,3% en 2018), ce qui a permis de faire reculer le déficit de la balance commerciale de 3,9 milliards EUR à 58,9 milliards. Le solde manufacturier s'est amélioré de 1,2 milliard et semble marquer un palier après la dégradation tendancielle observée depuis près de deux décennies. 2019 s'est surtout caractérisée par le dynamisme des exportations de produits aéronautiques, pharmaceutiques et de parfums qui a surpassé la hausse des achats à l'étranger d'automobiles et de machines. Les chiffres de 2020 risquent de dévoiler une baisse très significative des exportations françaises compte-tenu de l'effondrement du commerce mondial dû à la pandémie.

La France réalise près de la moitié de ses flux commerciaux avec des **pays européens, majoritairement limitrophes**. L'Allemagne constitue son premier partenaire commercial (tant pour les importations que pour les exportations), devant les Etats-Unis, l'Italie, la Belgique et l'Espagne. Au cours des dix dernières années, une lente érosion du poids des pays frontaliers dans les échanges avec la France est apparue. La place de l'Asie et notamment de la Chine ne cesse de croître, en particulier à l'importation.

Les importations françaises de produits chinois ont ainsi atteint 53 milliards EUR et les exportations de biens tricolores 18 milliards EUR en 2019. Le premier déficit commercial de la France reste celui avec la Chine, qui a atteint 35 milliards EUR en 2019 (29 milliards en 2018). A mesure que le géant asiatique s'est imposé comme le premier exportateur au monde et que ses entreprises ont multiplié les investissements à l'étranger, la notion de «réciprocité» est devenue primordiale pour le gouvernement français vis-à-vis de ses interlocuteurs chinois. L'accord global UE-Chine sur les investissements, conclu sous présidence allemande du Conseil de l'UE en décembre 2020, devrait permettre d'améliorer quelque peu les conditions d'accès pour des entreprises européennes en Chine. Mais la France en attend encore bien davantage au titre de la réciprocité.

Vis-à-vis des Etats-Unis, 2020 a été marquée par la poursuite du différend commercial sur les aides d'Etat à Airbus et Boeing. Ce dernier s'est traduit par des droits de douane additionnels notamment sur le vin, le champagne et les spiritueux français destinés au marché américain, ainsi que sur les pièces détachées de l'industrie aéronautique, touchant de plein fouet deux secteurs déjà lourdement affectés par les effets de la pandémie de Covid-19. Quant aux droits de douane additionnels sur les produits de luxe français en représailles à la taxe GAFAM introduite unilatéralement par la France, les Etats-Unis ont finalement annoncé début janvier 2021 qu'ils y renonceraient.

3.1.2 Commerce de services

En 2019, l'excédent des services s'est réduit (excédent de 21,8 milliards EUR contre 23,8 milliards en 2018) sous l'effet d'une hausse plus forte des importations que celle des exportations, tandis que l'excédent du négoce international augmente (12,4 milliards EUR après 11,2 milliards un an plus tôt).

3.2 Commerce bilatéral

La France est le **5^e partenaire commercial⁵ de la Suisse** (derrière l'Allemagne, les Etats-Unis, le Royaume-Uni et l'Italie) avec une part au commerce extérieur suisse de 6,5% en 2019. La France est le **5^e pays de destination** des exportations suisses et le **3^e pays d'origine** des importations suisses.

⁵ En comptant l'or en barres et autres métaux précieux, les monnaies, les pierres précieuses et gemmes ainsi que les objets d'art et les antiquités, la France est le 5^e partenaire commercial, le 5^e client et le 3^e fournisseur.
Source: Administration fédérale des douanes.

L'importance des **relations transfrontalières** entre la Suisse et la France est considérable. Côté français, les trois régions frontalières avec la Suisse réalisent, avec l'Île-de-France, le volume d'échanges le plus élevé avec la Suisse. Les régions Auvergne Rhône-Alpes, Bourgogne-Franche-Comté et Grand-Est concentrent près de la moitié du volume des échanges commerciaux; la région **Grand-Est** couvre à elle seule 17% du commerce franco-helvétique, un pourcentage en hausse. La région métropolitaine trinationale du Rhin Supérieur, espace transfrontalier franco-germano-suisse, jouit d'un potentiel lui permettant de devenir l'un des principaux espaces économiques en Europe (avec 6 millions d'habitants et une puissance économique estimée à plus de 210 milliards EUR). A noter aussi que **188'000 frontaliers** se rendent quotidiennement de France en Suisse pour y travailler.

Un accord intergouvernemental relatif à la fiscalité applicable dans l'enceinte de l'aéroport de Bâle-Mulhouse⁶ - infrastructure économique majeure de la région - a été signé par le conseiller fédéral Burkhalter et le secrétaire d'Etat Désir le 23 mars 2017, après avoir été paraphé le 2 novembre 2016. Cet accord a vocation à mettre en place un régime juridique pérenne qui favorisera le rayonnement et l'attractivité de l'aéroport et des activités industrielles créatrices d'emplois (principalement en France) qu'il abrite. Le secteur suisse de l'aéroport est devenu un lieu important pour des entreprises leaders dans la conversion, la modification et l'entretien d'aéronefs. Grâce à ces entreprises, l'EuroAirport est aujourd'hui un employeur privé de taille de la région Grand-Est, avec 6'000 personnes. Cet accord est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2018. La décision de mars 2020 de la Justice française considérant qu'il ne peut pas être dérogé aux effets du droit du travail français dans le secteur suisse de l'aéroport - contrairement aux clauses prévues par l'accord de méthode signé entre la Suisse et la France en 2012 - ne rassure pas les entreprises concernées. Les organes impliqués décideront prochainement de la suite qu'ils souhaiteront donner à ce dossier.

3.2.1 Commerce de marchandises bilatéral

Pour la France, la Suisse est restée en 2019 son **8^e client** et son **9^e fournisseur** avec ses 17,8 milliards EUR d'exportations et 14,5 milliards EUR d'importations⁷. Elle représente 3,7% du total de ses exportations et 2,6% de ses importations françaises.

La France exporte vers la Suisse premièrement des articles de joaillerie et bijouterie, instruments de musique à hauteur de 2,1 milliards EUR, suivi de près par les produits de l'industrie pharmaceutique pour 2,0 milliards EUR. Les navires et bateaux comptent comme troisième catégorie de produits d'exportation, loin derrière, avec 0,9 milliard EUR.

Les échanges intra-branches avec la Suisse sont particulièrement importants. La France a principalement importé de la Suisse des produits pharmaceutiques (2,2 milliards EUR), articles d'horlogerie et appareils de mesures (2,0 milliards EUR). S'ensuivent les produits alimentaires (1,2 milliard EUR).

3.2.2 Commerce de services bilatéral

En termes de commerce de services⁸, la Suisse a exporté en 2019 pour 9,3 milliards EUR de services vers la France et importé pour 18,4 milliards EUR de la France. Les services qui s'exportent, respectivement s'importent le plus, sont dans les domaines des services aux entreprises et des voyages.

⁶ https://www.eda.admin.ch/content/dam/eda/fr/documents/vertretungen-reisehinweise/20170323-aig-bale-mulhouse-version-finale-pour-signature_FR.pdf

⁷ Direction générale des douanes françaises, annexe 3

⁸ Banque de France

4 Investissements directs

4.1 Evolution et perspectives générales

En dépit des mouvements sociaux qui ont ébranlé le mi-mandat du Président Macron, la France est devenue en 2019, la première destination en Europe pour l'accueil des investissements internationaux, devant le Royaume-Uni et l'Allemagne, bénéficiant indéniablement d'un effet Brexit. D'après le cabinet Ernst and Young (EY), l'Hexagone a enregistré 1'197 projets d'implantations étrangères sur son territoire, résultant en hausse de 17% par rapport à 2018. En parallèle, la France conservait la 1^{ère} place européenne pour la production et la R&D, ce grâce aux réformes structurelles entamés depuis le début du quinquennat en faveur du marché du travail (p. ex. loi PACTE).

La promotion de l'attractivité de la France auprès des investisseurs étrangers reste l'un des chevaux de bataille du Président Macron, à l'instar du sommet *Choose France*, qui depuis le début de son mandat et parvenu à réunir chaque année au château de Versailles plus de 200 dirigeants d'entreprises internationales, une semaine avant le sommet de Davos. En février 2020, 32% des dirigeants estimaient que l'attractivité de la France était en amélioration et 50% la voyaient se stabiliser.

Bien que la crise sanitaire portera un coup d'arrêt à ces très bons résultats, le cabinet EY estime que 65% des investissements annoncés en 2019 seraient maintenus car ils s'inscrivent sur le long terme. Les dirigeants d'entreprise estiment que pour que la France remporte la compétition de la relance, elle doit avant tout privilégier l'automatisation et la digitalisation des processus industriels, des back-offices et de la relation client, accorder la priorité aux nouvelles exigences environnementales et sociétales et enfin donner un nouvel élan à la reconfiguration des échanges mondiaux et des chaînes d'approvisionnement. La question des relocalisations, portée par un discours souverainiste sur l'indépendance industrielle de la France et de l'Europe, restera au cœur du débat sur l'emploi en France.

La contribution des entreprises étrangères dans l'activité économique française reste majeure: 30'000 entreprises étrangères sont établies en France, elles emploient 2 millions de personnes et représentent à la fois 35% des dépenses R&D des entreprises et 31% des exportations françaises.

4.2 Investissements bilatéraux

La Suisse est le **4^{ème} investisseur immédiat en France** (91,9 milliards EUR⁹), derrière le Luxembourg (151,1), les Pays-Bas (104,4) et le Royaume-Uni (103,2). Quant aux investissements ultimes de sociétés suisses en France, ils s'élèvent à 82,3 milliards EUR, faisant de la Suisse le **2^{ème} investisseur ultime en France**.

Selon les chiffres 2019 de Business France, **1'100 entreprises suisses** y emploient plus de **265'000 personnes**. La plus importante, en termes d'emplois, est Nestlé (12'000) mais l'on trouve aussi des géants comme Kühne+Nagel dans le transport (11'000) ou Adecco dans les services en RH (9'000). Les investissements suisses sont concentrés principalement en Ile-de-France (18% des nouveaux projets et 19% des emplois), en Auvergne-Rhône-Alpes (16% des projets et 16% des emplois), ainsi que dans le Grand-Est (13% des projets et 7% des emplois). Avec 76 nouvelles décisions d'investissement, 2'290 emplois ont été créés ou maintenus en France. Les investissements suisses privilégient les activités de production et les activités de services aux entreprises. Viennent ensuite les activités de centres de décision.

Comme annoncé lors du Sommet *Choose France* en janvier 2020 - soit avant la crise sanitaire de 2020 -, l'armateur italo-suisse MSC a passé une commande à hauteur de 2 milliards EUR

⁹ Banque de France, stock 2019

aux Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire pour deux nouveaux paquebots. Il est prévu que ces paquebots soient livrés en 2025 et 2027.

Pour la Suisse, la France figure au 6^{ème} rang des investisseurs étrangers immédiats avec une contribution à hauteur de 46,7 milliards CHF¹⁰, soit 3,4% du stock total d'IDE, derrière le Luxembourg, les Pays-Bas, l'Irlande, les Etats-Unis et le Royaume-Uni. En termes d'investissements ultimes, **la France est même en 5^{ème} position**, grâce à un stock de 58,4 milliards CHF¹¹ en Suisse (4,3% du stock total d'IDE), derrière les Etats-Unis, l'Irlande, le Royaume-Uni et les Pays-Bas.

5 Promotion commerciale, économique et touristique

5.1 Instruments de la promotion économique extérieure

La promotion commerciale des entreprises suisses à l'export est assurée, depuis fin 2002, par le **Swiss Business Hub France (SBH)**, sous contrat de prestations de *Switzerland Global Enterprise (S-GE)*. Le SBH fournit aux entreprises suisses des prestations surtout dans trois domaines: information, conseil et marketing. Depuis février 2012, le SBH est en charge de la promotion économique de la Suisse en s'appuyant sur l'accord cadre tripartite entre les cantons, S-GE et le SECO.

La **Chambre de commerce suisse en France (CCSF)**, active depuis 1918, est reconnue par les autorités françaises en tant qu'association. Ses activités dans la promotion et la défense des intérêts des principales entreprises suisses présentes en France ont été fortement ralenties ces dernières années. Un nouveau directoire a par ailleurs été constitué en juillet 2020 avec l'objectif de renforcer l'ancrage de la Chambre dans les régions.

L'**Ambassade** organise tout au long de l'année des événements sur le thème de l'économie. En 2019, pour la Suisse, l'événement phare fut certainement sa présence au salon des investisseurs *Viva Technology*. Le pavillon #SwissTech consacré au *Smart Living* a permis de positionner la Suisse parmi les pays à l'avant-garde de l'innovation et de la technologie. Une soirée à l'ambassade intitulée "Quand l'innovation suisse se met en scène" a réuni entre autres la Secrétaire d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation Martina Hirayama, le Président de l'EPFZ Joël Mesot, Bertrand Piccard ainsi que des membres de startups suisses présentes sur le pavillon suisse. Suite à l'annulation de l'édition 2020 de Vivatech pour cause de crise sanitaire, la Suisse a d'ores et déjà annoncé sa participation à l'édition 2021. Afin de combler partiellement l'annulation de Vivatech, l'Ambassade a organisé des webinaires sur le thème de l'EdTech et de la crise Covid, réunissant des experts de haut niveau et des startups prometteuses.

La présence commerciale régionale de la Suisse est menée par les **Consulats généraux** et les Consuls honoraires avec le soutien du SBH. Ceux-ci représentent une plateforme importante du réseau d'affaires en liaison avec les sociétés suisses implantées en région, les entreprises françaises, les chambres de commerce et d'industrie françaises et les agences de développement régionales et départementales ainsi que des consultants privés. La coopération entre les représentations régionales suisses et le SBH est très ancrée.

¹⁰ BNS, stock 2019

¹¹ BNS, stock 2018

Promotion des investissements

Pour **Switzerland Global Enterprise**, respectivement le SECO qui l'a mandaté, la France est devenue en 2008 un pays prioritaire pour promouvoir la place économique suisse auprès des investisseurs français. De nombreuses entreprises françaises s'intéressent à la Suisse comme lieu d'implantation pour sa stabilité, la compétitivité de son économie et ses conditions cadres favorables (business-friendliness, infrastructures, compétences humaines, multilinguisme, fiscalité attractive). La possibilité d'utiliser la Suisse comme plate-forme pour s'internationaliser vers les marchés mondiaux est aussi un argument fort (dense réseau d'accords commerciaux avec les pays hors de l'UE à l'instar de la Chine, du Japon et du Canada et la présence de clusters sectoriels de renommée mondiale dans des secteurs innovants tels les sciences de la vie, les fin techs ou la robotique). Ces facteurs, mais aussi la proximité géographique et culturelle entre la Suisse romande et les régions frontalières de la France ont engendré une forte présence d'entreprises françaises dans le secteur des technologies de l'information et de la communication comme de la biotechnologie et des services. La Suisse accueille 1'500 filiales françaises qui emploient 77'000 personnes.

En 2019, la section Invest du SBH a recensé 673 marques d'intérêt de la part d'entreprises françaises démarchées dans le cadre de conventions d'affaires, de foires et salons, de rendez-vous B2B et lors de permanences régionales alternées au sein des Consulats généraux de Lyon, Strasbourg et Marseille.

Promotion commerciale

Le SBH a obtenu 37 mandats en 2019. L'activité du SBH France enregistre un résultat stable par rapport à 2018. La plupart des mandats obtenus sont liés avec les événements majeurs que sont VivaTech, Grand Paris Express et Smart Cities Mulhouse.

Le rapport annuel 2019 du SBH France est disponible auprès de SG-E à Zurich.

5.2 Intérêt de la France pour la Suisse dans différents domaines

Suisse Tourisme est présent en France avec un unique bureau situé à Paris, composé de 10 personnes. Selon les chiffres de l'Office fédéral de la statistique (OFS), en 2019, les Français ont réalisé 1'277'105 nuitées hôtelières (en diminution de 0,1% par rapport à 2018). La France est un marché prioritaire pour Suisse Tourisme, le 3^e en Europe. Les régions de provenance des clients sont principalement l'Île-de-France, Rhône-Alpes et l'Alsace. Les régions du lac Léman et du Valais restent les destinations les plus prisées des voyageurs français en Suisse.

Dans le domaine de la **formation**, la Suisse demeure un lieu attractif pour les jeunes français qui poursuivent leurs études à l'étranger. Pour l'année académique 2019-2020, 10'692 hommes et femmes venant de l'Hexagone étaient, selon l'OFS, inscrits dans des universités et hautes écoles suisses, principalement romandes. Cela représente 16,1% de tous les étudiants étrangers en Suisse. Seule l'Allemagne envoie davantage d'étudiants en Suisse (22,2% du total). La majorité des étudiants français en Suisse sont inscrits au niveau bachelor (5'953); 2'947 étudiants français font leur master en Suisse, 1'261 leur doctorat et 531 sont inscrits à d'autres niveaux.

ANNEXES

ANNEXE 1

Structure de l'économie

	2014	2019
Répartition du PIB***		
Secteur primaire	1.7 %	1.8 %
Secteur manufacturier	19.8%	19.3 %
Services	78.5 %	78.9 %
– dont services publics	22.8 %	21.9 %

Répartition de l'emploi		
Secteur primaire	2.8 %	2.6 %
Secteur manufacturier	17.5 %	16.5 %
Services	79.7 %	80.9 %
– dont services publics	30.1 %	29.3 %

Source: [INSEE \(Comptes de la nation 2019 – base 2014\)](#)

Principales données économiques

	2019	2020	2021
PIB (USD Mrd)	2'716	2'551	2'918
PIB/habitant (USD)	41'897	39'257	44'770
Croissance (% du PIB)	1.5	-9.8	6.0
Inflation (%)	1.3	0.5	0.6
Chômage (%)	8.5	8.9	10.2
Solde budgétaire (% du PIB)	-3.0	-10.8	-6.5
Solde des transactions courantes (% du PIB)	-0.7	-1.9	-1.8
Dette publique (% du PIB)	98.1	118.7	118.6

Source: [IMF, World Economic Outlook Database \(octobre 2020\)](#)

Partenaires commerciaux en 2019

Perspective selon le pays de résidence

Rang	Pays	Exportations	Part (%)	Var. ¹² (%)	Rang	Pays	Importations	Part (%)	Var. ¹⁰ (%)
1	Allemagne	69'822	14.0	-1.1	1	Allemagne	84'876	14.8	-2.1
2	États-Unis	42'067	8.5	9.7	2	Chine	53'215	9.3	5.8
3	Italie	37'540	7.5	3.7	3	Italie	43'361	7.6	1.3
4	Espagne	37'199	7.5	2.7	4	États-Unis	39'081	6.8	11.0
5	Royaume-Uni	34'823	7.0	6.9	5	Belgique	38'107	6.6	-3.1
6	Belgique	34'232	6.9	0.1	6	Espagne	36'994	6.5	1.7
7	Chine	20'934	4.2	0.4	7	Pays-Bas	25'296	4.4	0.4
8	Suisse	17'774	3.6	11.1	8	Royaume-Uni	21'144	3.7	2.7
9	Pays-Bas	17'541	3.5	-0.9	9	Suisse	14'748	2.6	0.2
10	Pologne	10'201	2.1	2.9	10	Pologne	11'757	2.1	8.5
	UE	292'117				UE	323'370		
	Total	497'247	100			Total	573'367	100	

Source: [Douanes françaises](#)¹² Variation par rapport à l'année précédente en %

Echanges commerciaux

	Export (Mio. CHF)	<i>Variation</i> (%)	Import (Mio. CHF)	<i>Variation</i> (%)	Solde (en Mio.)	Volume (en Mio.)	<i>Variation</i> (%)
2012*	14'291	*)	14'942	*)	-651	29'233	*)
2013	14'166	-0.9	14'745	-1.3	-579	28'912	-1.1
2014	14'984	5.8	14'410	-2.3	574	29'395	1.7
2015	13'895	-7.3	13'319	-7.6	576	27'214	-7.4
2016	14'009	0.8	13'385	0.5	625	27'394	0.7
2017	14'014	0	14'738	10.1	-724	28'752	5.0
2018	15'212	8.5	16'209	10	-997	31'421	9.3
2019	14'303	-6	15'106	-6.8	-803	29'409	-6.4
2020 (III)**							

*) Avec effet au 01.01.2012, L'AFD a procédé à des changements méthodologiques de calcul des importations et exportations. Dès lors, les comparaisons entre 2012 et les années précédentes ne sont plus possibles.

**) Variation (%) par rapport à la période de l'année précédente.

Echanges avec le commerce de l'or (Total 2)¹³

En comptant le commerce de l'or, la France est le 5^e partenaire commercial, le 5^e client et le 3^e fournisseur.

	Export (Mio. CHF)	<i>Variation</i> (%)	Import (Mio. CHF)	<i>Variation</i> (%)	Solde (en Mio.)	Volume (en Mio.)	<i>Variation</i> (%)
2012*	21'876	*)	22'747	*)	-871	44'622	*)
2013	19'186	-12.3	19'719	-13.3	-533	38'905	-12.8
2014	17'317	-9.7	16'654	-15.5	663	33'972	-12.7
2015	16'804	-3	16'360	-1.8	444	33'164	-2.4
2016	17'287	2.9	16'378	0.1	909	33'665	1.5
2017	17'230	-0.3	17'914	9.4	-683	35'144	4.4
2018	19'718	14.4	19'735	10.2	-17	39'453	12.3
2019	19'227	-2.5	18'805	-4.7	422	38'032	-3.6
2020							

*) Avec effet au 01.01.2012, L'AFD a procédé à des changements méthodologiques de calcul des importations et exportations. Dès lors, les comparaisons entre 2012 et les années précédentes ne sont plus possibles.

¹³ Source : [Administration fédérale des douanes AFD](#), Total général (total 2): avec l'or en barres et autres métaux précieux, les monnaies, les pierres précieuses et gemmes ainsi que les objets d'art et les antiquités.

Exportations	2018	2019
	(% du total)	(% du total)
1. Produits chimiques et pharmaceutiques	34	34
2. Instruments de précision, horlogerie et bijouterie	28	28
3. Machines, appareils, électronique	11	12
4. Produits agricoles	8	8

Importations	2018	2019
	(% du total)	(% du total)
1. Instruments de précision, horlogerie et bijouterie	28	25
2. Produits chimiques et pharmaceutiques	17	16
3. Produits énergétiques	11	12
4. Produits agricoles	11	12

Principaux pays investisseurs 2019

Rang	Pays	Investissements directs 2019* (en milliards d'euros) (stock)	Part %	Variation (stock) %	Flux année écoulée 2019 (en milliards d'euros)*
1	Luxembourg	151.9	19.6	-5.7	0.2
2	Pays-Bas	104.4	13.5	11.0	2.1
3	Royaume-Uni	103.2	13.3	9.8	7.3
4	Suisse	91.9	11.9	12.7	4.4
5	Allemagne	73.9	9.6	16.5	1.2
6	Etats-Unis	58.1	7.5	23.6	5.5
7	Belgique	53.7	6.9	1.2	1.4
8	Italie	25.5	3.3	10.9	0.7
9	Espagne	25.4	3.3	16.1	3.0
10	Japon	12.7	1.6	3.3	0.9
	Autres Pays	72.4	9.5	-11.2	3.5
	Total	773.1	100.0	7.9	30.2

Source: [Banque de France](#)